

CONDITIONS GENERALE OFFRE LOCATION FINANCIERE

Installation :

L'équipement est installé selon les prescriptions RATIONAL. La check-list d'installation doit être complétée et paraphée par le client. Elle est adressée à RATIONAL accompagnée de photos de l'installation.

Extension de garantie :

Dans la cadre de l'offre en location d'un iCombi Pro ou d'un iVario, la garantie est alignée sur la durée de location du matériel, soit 5 ans.

Habituellement RATIONAL offre une garantie de 2 ans.

Conditions de garantie:

La garantie se dit « pièces, main d'œuvre et déplacement » inclus.

Les conditions habituelles de garantie sont appliquées à cette offre. Elles sont consultables sur notre site web.

Prestation de Maintenance

L'extension de garantie est obligatoirement associée à une prestation de maintenance qui est comprise au sein de cette offre.

Cette offre est basée sur une utilisation quotidienne dite « modérée », selon le schéma ci-dessous.

L'appareil doit être nettoyé régulièrement et correctement avec les produits d'entretien RATIONAL. Les demandes de nettoyage formulées par l'équipement doivent être respectées

Utilisation modérée de l'iCombi Pro

Utilisation quotidienne	Catégorie d'utilisation			
	Vapeur + Air pulsé	Usage mixte (restaurant)	Haute T° (>220°C) ou ILC	Haute T° et produits gras
> 12 heures	Modérée	Modérée	Soutenue	Soutenue
4 – 12 heures	Légère	Modérée	Modérée	Soutenue
< 4 heures	Légère	Légère	Modérée	Modérée

Utilisation modérée de l'iVario

Utilisation quotidienne	Degré d'utilisation
> 12 heures	Modérée
4 – 12 heures	Modérée
< 4 heures	Légère

La prestation de maintenance est un contrat sur 5 ans signé entre le client utilisateur et le distributeur/revendeur. De fait, une maintenance est obligatoirement assurée par un revendeur certifié AT/RSP* et ce dès la première année.

Pour le suivi de maintenance sur les appareils, le revendeur certifié AT/RSP* doit effectuer 2 maintenances annuelles. Cette maintenance doit être mentionnée dans le carnet d'entretien de l'équipement du client et signalée auprès de RATIONAL par le revendeur certifié. La planification de ces deux prestations est du ressort du revendeur certifié AT/RSP*, sous contrôle du client utilisateur.

Le fabricant se réserve le droit de mettre un terme au contrat avec effet immédiat si les points ci-dessus précisés ne sont pas respectés.

*AT/RSP :

AT = Agent Technique RATIONAL

RSP : RATIONAL Service Partner